



DGA Vie locale et citoyenneté
Direction Politique de la ville et Animation du territoire
Service Animation du territoire

Compte rendu des échanges
Conseil de quartier des Docks
Mardi 18 juin 2024

Élu.es :

- Michèle Coadic, élue du quartier, déléguée au Dialogue citoyen
- Sébastien Zonghero, élu du quartier, délégué à l'Aménagement et au Développement durable

Excusés : Sidonie Baignères, Jean-François Clerc, Paul Manon

Ordre du jour :

- ❖ Aménagement des berges de Seine
- ❖ Calendrier des nouveaux équipements et espaces publics à livrer
- ❖ Piétonnisation de la rue Simone Veil
- ❖ Présentation du pôle administratif Vie de l'enfant, rue Simone Veil
- ❖ Ouvertures de nouveaux commerces Cours des Lavandières
- ❖ Accueil du Brésil aux Docks pendant les Jeux olympiques et paralympiques

❖ Renouvellement des équipes d'animation

Ce compte rendu et le document de présentation seront sur la plateforme <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/>

Mot d'introduction de Michèle Coadic

Mme Coadic rappelle le rôle des conseils de quartier, moments d'échanges avec la population qui permettent d'informer des sujets les plus récents et de faire remonter à la municipalité les questions qui intéressent les habitants du quartier.

Après une présentation de l'ordre du jour, les sujets suivants ont été exposés et ont été suivis pour chacun d'entre eux d'un temps de questions-réponses. En voici une synthèse.

Aménagements des quais de Seine

Ces nouveaux aménagements doivent favoriser les déplacements actifs (marche, vélo...) le long de la Seine, sans gêner pour autant la circulation automobile. Les quais réaménagés doivent permettre d'attirer tous les publics vers des berges de qualité.

Les travaux sont séquencés en 4 zones : Village olympique, Pont de Saint-Ouen, Docks et Syctom. Ils offriront à terme la possibilité d'activités sportives, de détente, de sorties en famille tout le long des quais. Un belvédère vers l'église du vieux Saint-Ouen est prévu, étant donné l'implantation favorable avec une vue dégagée. Une large partie de ces aménagements permettra de végétaliser ces quais et certains espaces seront propices à une programmation culturelle.

Le Village olympique, aujourd'hui achevé, est une 1ère étape, avec un linéaire qui va s'étirer en direction de Clichy.

La liaison entre la zone des docks et l'île des Vannes est-elle d'actualité ?

Absolument, avec une passerelle à venir afin de mieux connecter l'île au reste de la ville, notamment pour celles et ceux qui font du sport sur l'île.

A-t-on pensé aux risques de crues lors de la conception des aménagements ?

Les études réalisées ont prévu la mise en place d'équipements immersifs, bien adaptés à la vie en bord de fleuve.

Le city stade entre le parc et les quais de Seine sera bien installé dans ce secteur.

La demande de toilettes a été prise en compte dans les aménagements.

Enfin, le conseil de quartier pourra prendre part au choix du mobilier urbain avec des groupes de travail dédiés à ce sujet.

Calendrier des nouveaux équipements et espaces publics à livrer

Le secteur des Docks est en plein développement désormais, grâce à des équipements publics variés.

Au total, 4 nouveaux parcs seront livrés à partir de 2025 (frange nord du Grand parc, square *Angela Davis*, Square *Dian Fossey*) et jusqu'en 2027 (square rue Toni Morrison). Le parc *Diagonal*, d'une plus grande dimension, sera livré d'ici 2029. Cela répond à la carence de zones végétales sur le territoire. D'ici 2030, 32 hectares d'espaces verts verront le jour.

Le pôle bus sera terminé en 2025 tandis que l'on construit une école intercommunale avec Clichy.

La rue Ardoin, requalifiée, sera apaisée par des pistes cyclables notamment.

Enfin, les travaux du nouveau collège des docks démarrent en septembre 2024.

Ceci montre bien la variété d'équipements publics qui bénéficieront à l'ensemble des habitant.es.

Le secteur bénéficiera-t-il de stations vélib aujourd'hui installées vers le centre-ville et Garibaldi ?

Des stations supplémentaires seront implantées d'ici 2026 y compris dans le quartier des Docks. Mais celles-ci représentent chacune 10 000€ de fonctionnement annuels pour la Ville. On doit donc réfléchir aux meilleurs endroits pour les disposer.

Les espaces verts seront-ils fermés la nuit ?

Oui, comme les autres parcs de la Ville

Piétonnisation de la rue Simone Veil

Un système d'accès réservé aux livraisons sera mis en place en septembre avec des bornes d'entrée et de sortie. Les automobilistes n'auront plus la possibilité de circuler entre les rues Madame de Staël et Paulin Talabot.

Le panneau "Stop", rue des Bateliers, a-t-il vocation à rester en place ?

En plus des ralentisseurs ce panneau permet une régulation de la vitesse des voitures et deux roues motorisés.

Le stationnement des deux roues pourrait-il être mieux situé ?

Oui c'est en réflexion, sachant que ce secteur va évoluer avec de nouvelles zones de livraisons et de parcs à vélos.

Quels sont les horaires de livraison pour les commerces dans ce secteur ?

Théoriquement 8 h - 12 h et 14 h - 17 h mais si des commerces se font livrer dès 6h du matin comme cela est rapporté, la Ville peut veiller à ce que ces horaires soient bien harmonisés.

Présentation du pôle administratif Education et enfance rue Simone Veil

Ce lieu central, qui va ouvrir à l'automne, permet un regroupement de différentes directions (Petite enfance, Education-enfance et service Vacances) dans des espaces d'accueil du public

et de travail plus grands et adaptés.

Ouvertures des nouveaux commerces au Cours des Lavandières

Ce cours est un des principaux pôles d'attractivité commerciale du quartier, en ayant la volonté de proposer une offre qualitative et variée. Des discussions sont lancées pour accueillir des enseignes de prêt-à-porter, d'instituts de soin et beauté, d'ameublement... afin de compléter la variété de biens et services à disposition.

*Quelle est la responsabilité du délégataire Frey pour la gestion et l'entretien du cours ?
L'espace paraît souvent dégradé.*

Plaine Commune a la responsabilité du nettoyage et de l'entretien de la végétation. Ce qui n'empêche pas Frey de mettre des moyens pour la tenue du cours. Ces deux acteurs font un travail de nettoyage. On peut rappeler que cette voie est très fréquentée, surtout en période estivale, entraînant la présence plus nombreuse de déchets et de dégradations. Cela tient aussi du manque de civisme de certaines personnes présentes.

Qu'en est-il des cellules commerciales vides rue des Bateliers ?

Le blocage avec le tribunal de commerce demeure même si 3 commerces ont pu ouvrir depuis. La Ville espère une avancée rapide.

Des habitant.es ont exprimé leur mécontentement concernant les jeux pour enfants installés dans le cours, ceux-ci étant d'une part jugés bruyants et dangereux et d'autre part générant trop de passage y compris la nuit. Des parents ont au contraire exprimé leur satisfaction de voir leurs enfants pouvoir profiter de ces installations dans un cadre agréable, près de chez eux.

Une délégation d'habitant.es a été reçue vendredi 14 juin en mairie. A cette occasion, il a été acté :

- la fermeture temporaire de l'accès aux jeux le temps de les sécuriser
- une limitation des nuisances sonores, notamment avec des aménagements de la structure
- des actions de sensibilisation auprès des parents pour veiller au respect des chacun.e
- une clause de revoyure concernant l'usage des jeux d'ici septembre

La Ville comprend le besoin de tranquillité des riverains et les questions de mésusages. Si les nuisances doivent être atténuées, les jeux connaissent un réel succès.

Accueil du Brésil dans les Docks pendant les JOP

Dans le cadre d'un partenariat tissé avec la délégation brésilienne, des athlètes seront reçus à Saint-Ouen. La serre sera notamment une plateforme logistique pour les sportifs où ils viendront chercher leurs tenues et équipements. Ce lieu servira également à valoriser les partenariats noués pour des Jeux.

La serre restera ouverte à certaines activités associatives notamment le rucher audonien. Le château sera un espace de restauration et de détente pour les athlètes et leur famille.

Le gymnase sera-t-il fermé ?

Il a fermé à la population le 2 juillet.

Les sites d'accueil seront-ils concernés par les Jeux paralympiques ?

Dans une moindre mesure. Le comité paralympique sera accueilli à *Communale*, ouvert au quotidien avec des animations en lien avec les Jeux et le Brésil.

Renouvellement des conseils de quartier

Suite au renouvellement des conseils de quartier, les réunions avec les équipes d'animation reprendront à la rentrée en septembre afin de travailler des sujets jugés pertinents pour les six quartiers de Saint-Ouen.

Pour tout besoin d'information :

Sirine Belkhiri : sbelkhiri@mairie-saint-ouen.fr / 06.14.64.86.86

Benoit Angelini : bangelini@mairie-saint-ouen.fr

Et retrouvez l'ensemble des compte rendus, documents de présentations et informations sur <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/>